

**Comment comprendre l'idée d'égalité
après sa négation par l'expérience nazie?**

Frédéric EDEL

Chercheur à l'ENA (Centre d'expertise et de recherche administrative – Direction de la formation)

Directeur en chef adjoint de la revue française d'administration publique

Chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg

INTRODUCTION

A – Le contexte juridique : lutte pour la « rénovation du droit » par le nazisme

1. - Langue juridique et lutte politique

2. - Théorie juridique et lutte politique

B – La problématique retenue : idée d'égalité et nazisme

1. - Rupture ou continuité ?

2. - Égalité libérale – Inégalité raciale :. Rupture ou continuité ?

I. – L'APORIE DE L'ÉGALITÉ LIBÉRALE CLASSIQUE : POINT D'APPUI DE L'AVÈNEMENT DE LA PENSÉE NAZIE ?

A. – De l'égalité entre individus autonomes à l'égalité entre individus atomisés

B. – De l'égalité entre tous les hommes à l'égalité entre les seuls citoyens

C. - De l'égalité entre individus essentiellement identiques à l'égalité entre individus entièrement réduits à l'identique dans l'espace public

II. – L'APOSTASIE DE L'ÉGALITÉ LIBÉRALE : L' (IN)ÉGALITÉ RACIALE PRÔNÉE PAR L'IDÉOLOGIE NAZIE

A. – La négation du caractère universel de l'égalité : inégalité raciale (hiérarchie entre groupe raciaux)

1. - Une conception matérielle raciale de l'(in)égalité : une donnée, un matériau biologique

2. - Une conception matérielle raciale de l'(in)égalité : une construction, un matériau mis en forme

B. – La négation du caractère individuel de l'égalité : égalité raciale (homogénéité organique totale à l'intérieur du groupe racial)

III. – LA RÉÉVALUATION DE L'ÉGALITÉ LIBÉRALE : LES ENSEIGNEMENTS DU CONTRE-EXEMPLE EXTRÊME DE LA BARBARIE NAZIE

A. – L'indispensable réaffirmation du caractère à la fois universel et individuel d'une égalité entre individus essentiellement identiques

1. - Réaffirmation du caractère universel et individuelle de l'égalité : l réfutation du caractère communautariste et collectif

2. - Réaffirmation de l'idée d'égalité autonome : réfutation du caractère biologique de l'égalité

B. – La nécessaire affirmation du caractère à la fois universel et individuel d'une égalité entre individus subsidiairement différents

1. - La nécessaire reconnaissance de la différence : réfutation de l'homogénéisation des individus

2. - La singularité de chaque être : réfutation de la possibilité d'être réduit à une identité de groupe